



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 29 septembre 2017

**Objet : Aide aux victimes de l'ouragan IRMA**

Le jeudi 28 septembre, à l'occasion de la séance du conseil municipal de la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine, les élus ont voté à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 Euros afin de venir en aide aux victimes de l'ouragan Irma, dans les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Afin de manifester la solidarité de la Ville à l'égard des habitants de ces deux collectivités d'outre-mer durement touchées tant d'un point de vue humain que matériel, cette subvention de 1 500 Euros sera versée par l'intermédiaire de la Fondation de France.